



CHAMBRINFO 28



EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> ÉVÉNEMENT

Les Chambres d'agriculture ont 100 ans

Depuis 100 ans, l'agriculture française a été au cœur de toutes les évolutions et de tous les événements traversés par la société française. Au travers de grandes étapes, les agriculteurs ont continué à assumer leur rôle essentiel : nourrir la population tout en développant des productions d'excellence qui constituent des références au-delà de nos frontières. C'est pour répondre

à ces multiples enjeux que sont créées les Chambres d'agriculture afin d'accompagner, de développer et de représenter tous les agriculteurs et toutes les agricultures face aux évolutions sociétales.

Les Chambres d'agriculture sont confrontées aux défis d'accompagner une agriculture garantissant un niveau de revenu et des perspectives aux exploitations

dans un contexte nécessaire de renouvellement de génération, de la souveraineté alimentaire et d'adaptation au changement climatique.

En janvier 2024, la Chambre d'agriculture France a dévoilé une campagne de communication nationale et locale qui a pour ambition de valoriser le rôle des Chambres aux côtés des agriculteurs dans le développement

de l'histoire agricole française depuis 100 ans, sous la signature et le logotype « 100 ans ensemble - Oui, l'agriculture a de l'avenir! » Au-delà d'une date d'anniversaire, c'est le lien indéfectible entre agriculteurs, pouvoirs publics, et citoyens que la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir souhaite incarner et maintenir en le disant haut et fort à travers cette campagne.

> BRÈVES

La prise de rendez-vous Pac est ouverte !

Comme tous les ans, nos conseillers experts de la Chambre d'agriculture se mobilisent et vous accompagnent à distance ou sur site dans votre déclaration Pac. La période de déclaration Pac ouvrira le 1^{er} avril et se clôturera le 15 mai 2024.

Nous vous proposons des rendez-vous individuels afin d'optimiser votre déclaration et vos aides, pour une déclaration conforme et sécurisée.

Prenez rendez-vous dès maintenant sur <https://bit.ly/48ZK3kd>



CONTACTS :

Claire PERSON - Tél. 02.37.24.45.31, pour les sites de Chartres, Châteaudun et Vernouillet.

Aude GOMES - Tél. 02.37.53.44.30, pour le site de Miermaigne.

Ouverture anticipée de la plateforme de remboursement du Gazole non routier (GNR) pour les agriculteurs

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique annonce que la campagne annuelle de remboursement partiel des taxes sur les carburants non routiers acquittées en 2023 s'est ouverte de manière anticipée ce jeudi 1^{er} février et permettra aux agriculteurs de bénéficier d'une avance de 50% sur leur remboursement 2024.

Vous pouvez déposer votre demande sur le portail Chorus Pro dans l'espace « DémaTIC », à l'adresse suivante :

<https://portail.chorus-pro.gouv.fr>

En savoir plus sur

<https://bit.ly/48itb7s>

Salon international de l'Agriculture 2024 : 20 producteurs Terres d'Eure-et-Loir représenteront le département

Avec ses 20 producteurs présents, la marque Terres d'Eure-et-Loir fait fort cette année et montre son ambition de porter haut les produits du terroir eurélien en faisant de l'Eure-et-Loir le département le plus représenté de la région Centre Val-de-Loire sur le Salon International de l'Agriculture !

Les producteurs Terres d'Eure-et-Loir vous attendent sur l'espace dédié à la région Centre-Val de Loire (pavillon 7.1). Sur le stand collectif de la marque (H021), financé par le Conseil départemental, se succéderont 9 producteurs pendant tout le Salon pendant que 11 autres producteurs auront un stand individuel.

Tous les détails sur <https://bit.ly/49yGzp7>

> CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOSANITAIRE

Évolution réglementaire CSP, qu'en est-il ?

Dans le cadre des annonces gouvernementales du 1^{er} février 2024 s'agissant du Conseil stratégique phytosanitaire (dit CSP), celui-ci est supprimé dans sa forme actuelle. Il y a engagement à travailler à un conseil réformé, simple et sans surcharge administrative.

Aussi à date, nous ignorons les modalités que prendra cette réforme du CSP. Par conséquent, la Chambre d'agriculture, respectueuse des accords conclus entre le gouvernement et la profession agricole, suspend la réalisation des CSP jusqu'au 3 mars, date de clôture du Salon de l'agriculture où un premier bilan des mesures gouvernementales sera opéré. Nous aviserons s'agissant du CSP si de nouvelles modalités sont d'ores et déjà arrêtées. Si tel n'est pas le cas, la suspension des réalisations sera repoussée jusqu'à ce que les nouvelles conditions soient actées. Pour l'heure au-delà du 3 mars 2024, nous maintenons les créneaux dans l'éventualité où le cahier des charges rénové soit

connu, et nécessite malgré tout le maintien de sessions CSP « nouvelle formule ».

L'équipe CSP de la Chambre d'agriculture reste à votre écoute pour répondre à vos questions : n'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Important : pour votre Certiphyto rien de change, pensez à vous inscrire pour le renouveler avant la date anniversaire, nous vous produirons une attestation de rendez-vous CSP qui permettra la délivrance du Certiphyto.

CONTACTS CSP :

• Thymerais-Beauce Chartraine
Christelle BERCE - Tél. 02.37.24.45.51
c.berce@eure-et-loir.chambagri.fr

• Perche-Beauce Dunoise
Amandine ROUX - Tél. 02.37.53.44.40
a.roux@eure-et-loir.chambagri.fr

CONTACT CERTIPHYTO :

Bertrand de LACHEISSERIE
Tél. 02.37.24.45.42
b.delacheisserie@eure-et-loir.chambagri.fr

> FERTILISATION AZOTÉE

Limitez vos coûts et sécurisez vos rendements avec l'offre de conseil Azote de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir

En cet fin d'hiver, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir vous propose plusieurs solutions pour l'optimisation de la dose et le pilotage de vos apports azotés.

» Nitrate Moins : le dépôt des reliquats est toujours possible.

Si l'essentiel des prélèvements ont déjà été réalisés, il est encore temps d'effectuer les reliquats sortie d'hiver. Vous pouvez vous procurer les kits de prélèvement et déposer vos échantillons de terre à la Chambre, à Chartres et à Miermaigne. Chaque analyse est relue par un conseiller pour garantir la pertinence technique et la conformité réglementaire du conseil envoyé. Le calcul de dose est basé sur le modèle Azofert © développé par l'INRA.

En savoir plus sur <https://bit.ly/3Su2IPW>

CONTACT :

Jean-Baptiste GRATECAP
Tél. 02.37.24.46.68
jb.gratecap@eure-et-loir.chambagri.fr

» Réalisez vos plans de fumure via FERTI N

Confiez à un conseiller la réalisation de votre plan prévisionnel de fumure. Assurez-vous d'un conseil à l'optimum technico économique tout en respectant la réglementation.

En savoir plus sur <https://bit.ly/49xPas7>

CONTACT :

Léa SGRO - Tél. 02.37.24.45.04
l.sgro@eure-et-loir.chambagri.fr

» Réalisez vos plans de fumure avec MesParcelles

Pour les abonnés MesParcelles, réalisez votre plan de fumure en salle avec un conseiller.

CONTACT :

Équipe MesParcelles
Tél. 02.37.24.46.00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

» Optimisez et pilotez votre fertilisation avec MesSatimages

Pour un ajustement et un pilotage précis de la fertilisation azotée dans vos parcelles de blé et de colza, optez pour l'imagerie satellite et les modèles agronomiques développés par les experts de la Chambre d'agriculture.

En savoir plus sur <https://bit.ly/4bEpls7>

CONTACT :

Caroline DORESSE
Tél. 07.64.36.60.82
c.doresse@eure-et-loir.chambagri.fr

